

1. Vous avez reçu un mail sur adresse personnelle ou professionnelle vous indiquant que votre carte électorale est disponible sur votre espace ENSAP

Expéditeur : ensap2-ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr

Sujet : votre carte d'électeur - élections professionnelles



votre carte d'électeur - élections professionnelles

Votre carte électorale vous permettant de voter aux élections professionnelles est disponible dans votre espace sécurisé. Nous vous invitons à la consulter en vous connectant à votre Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public (ENSAP).

Nous vous remercions de votre confiance.

La Direction générale des Finances publiques

2. En vous [connectant sur ENSAP](#), vous pouvez alors récupérer votre carte électorale et votre code de vote

Mes documents employeur

↓ Carte électorale 15 octobre
2026 **Nouveau**

17/10/2026

2026_10_15_Notice_Vote_octobre.pdf

(PDF, 57 Ko)

[Voir tous les documents](#)

Votre carte d'électeur contient aussi votre code de vote :



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Élections professionnelles 2026

Carte électeur et code de vote

Monsieur [REDACTED],

Vous êtes appelé(e) à participer aux élections professionnelles 2026 des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de la jeunesse et des sports.

Vous trouverez dans ce document votre **code de vote**, vous permettant de vous **authentifier à l'espace de vote de la solution de vote électronique (SVE)**, qui ouvrira à compter du jeudi 3 décembre à 8h00 (heure de Paris).

Le code de vote qui vous est attribué pour voter
est personnel et confidentiel.

Votre code de vote

[REDACTED]

Le vote se déroulera :
Du **03/12/2026 à 08h00**
au **10/12/2026 à 17h00**
(Heure de Paris)



Dès le lundi 5 octobre à 14h00, vous pouvez vous connecter au portail Elections de la SVE pour accéder à votre espace personnel et consulter les